

15<sup>c</sup>

# Journal du Lot

15<sup>c</sup>

ORGANE REPUBLICAIN DU DEPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

### Abonnements

LOT et Départements limitrophes	3 mois	6 mois	1 an
Autres départements	6 fr. 50	12 fr.	22 fr. 50
	7 fr.	13 fr.	24 fr.

TÉLÉPHONE 31

COMPTÉ POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance  
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

### Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

M. DAROLLE, Co-Directeur — L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

### Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES (7 colonnes à la page)	0 fr. 80
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	0 fr. 86
RÉCLAMES 3 <sup>e</sup> page	1 fr. 25
2 <sup>e</sup> page	2 fr.

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

## LES ÉVÉNEMENTS

**Aux Etats-Unis : les sénateurs « irréconciliables » et le président Coolidge. — Le désarmement du Reich : le rapport de la commission de contrôle. — Comment assurer la sécurité de nos frontières et la paix de l'Europe? — L'opinion britannique et l'idée d'un pacte anglo-franco-belge.**

La situation politique est assez confuse aux Etats-Unis.

Cette confusion remonte d'ailleurs à quelques mois : elle éclata à l'heure où s'ouvrit la dernière campagne présidentielle.

On pouvait penser que l'élection de M. Coolidge, acquise à une très importante majorité, désarmerait une opposition systématique et ramènerait le calme.

Il n'en a rien été et il semble que la lutte des « irréconciliables » se fait plus acharnée alors que s'approche la date de la nouvelle entrée en fonctions du président Coolidge.

Tous les prétextes sont bons pour l'opposition pour mener la bataille. Ainsi, le Sénateur Johnston vient de prendre texte des décisions de la Conférence des ministres des finances alliés pour essayer d'atteindre M. Kellogg, qui doit succéder le 4 mars à M. Hughes comme secrétaire d'Etat. Derrière M. Kellogg, c'est le président Coolidge qu'on cherche naturellement à atteindre.

Autre exemple caractéristique : M. Borah, président de la commission sénatoriale des affaires étrangères, réclame la restitution à leurs propriétaires des biens allemands séquestrés aux Etats-Unis ; le président Coolidge s'oppose à une telle mesure qu'il juge inopportune pour le moment ; il estime qu'avant d'effectuer toute restitution, il importe d'obtenir du Reich le paiement des 500 millions de dollars qu'il doit.

Ces deux faits ne sont que les symptômes d'une situation générale, que le Temps caractérise ainsi :

« Lorsqu'on va au fond des choses, on se trouve en présence de deux tendances absolument contradictoires, qui se heurtent dans tous les domaines de l'activité nationale et internationale. Il y a la politique du président Coolidge, qui, tout en réservant l'avenir et en refusant de lier les Etats-Unis, tend à favoriser un rapprochement avec l'Europe et à intéresser les Américains à la reconstruction économique de l'ancien continent, et il y a la politique des « irréconciliables », qui est hostile à toute collaboration directe ou indirecte, officielle ou privée, avec les puissances alliées, qui s'efforce de mettre l'opinion américaine en garde contre les risques que comporterait pour les Etats-Unis toute liaison avec ce que les partisans de l'isolement appellent l'« abjecte politique européenne ».

Le duel engagé ne saurait nous laisser indifférents, en raison même de la position respective des partenaires.

Tout permet d'espérer, d'ailleurs, que la victoire reviendra au président Coolidge : son succès aux dernières élections lui assure une influence et une autorité considérables.

Le rapport définitif de la Commission de contrôle militaire interallié en Allemagne a été remis mercredi matin à la Commission des Ambassadeurs.

Avant peu, sans doute, nous connaîtrons les conclusions des commissaires alliés.

Si certaines indiscretions ont été données — ou plutôt si certaines indications nécessaires ont été données avant le 10 janvier pour justifier auprès de l'opinion la non-évaluation de Cologne —, depuis lors aucune nouvelle n'a filtré quant à la substance du rapport définitif.

Aussi bien l'important est-il maintenant de savoir quel parti tireront du rapport les gouvernements alliés.

A cet égard, il convient de retenir la déclaration suivante faite par M. Baldwin, aux Communes, en réponse à un député :

« L'exécution du traité de Versailles, dit M. Baldwin, en ce qui concerne l'évacuation de Cologne dé-

pend de la manière dont l'Allemagne, après la réception de la nouvelle note qui lui sera adressée par l'Entente, remédiera aux manquements sur lesquels on a attiré son attention, afin de remplir les conditions du traité ».

En d'autres termes, l'évacuation de Cologne n'aura lieu qu'autant que les Allemands exécuteront les clauses du traité relatives au désarmement. C'est la sagesse même.

La remise de son rapport par la Commission de Contrôle militaire interallié en Allemagne va obliger les cabinets de Londres, Paris et Bruxelles, à prendre certaines décisions importantes.

Et, tout d'abord, il va falloir agir à Berlin. Agir, c'est-à-dire signifier au gouvernement allemand qu'il faut que le Reich se désarme effectivement et que les Alliés sont décidés à recourir à toutes les mesures nécessaires pour atteindre cette fin.

Parmi ces mesures, l'une des plus efficaces est certainement celle que les Alliés ont déjà retenue : le maintien de l'occupation de la zone de Cologne.

Sur ce point, notre position est très forte : non seulement, nous avons pour nous les clauses du traité, mais l'Allemagne entend recouvrer au plus tôt les provinces occupées ; pour y parvenir, elle se résignera aux sacrifices nécessaires, si elle se rend compte qu'elle n'a plus rien à escompter de la faiblesse des alliés.

Reste à savoir, précisément, si les gouvernements intéressés se refusent, sur ce problème capital, à toute espèce de compromis.

M. Herriot a bien proclamé l'autre jour, solennellement, que le Rhin, dans les conjonctures présentes, constituait sans doute notre suprême garantie.

Mais M. Herriot pourra-t-il rester sur le Rhin ?

On peut se poser la question. D'un côté, les socialistes, internationalistes par définition, sont irréductiblement opposés à toute occupation : ils l'ont bien montré l'autre jour où, après avoir applaudi M. Herriot dans un premier mouvement — le bon —, ils se sont ressaisis, le lendemain, à la réflexion et ont failli se brouiller avec le Président du Conseil. S'en tiendront-ils à cette première escarmouche ? Ne tenteront-ils pas de regagner, par un biais, le terrain qu'ils ont cédé ?

D'un autre côté, il est une partie de l'opinion britannique qui n'admettra jamais le fait de l'occupation. Dans certains milieux, on est toujours prêt à suspecter les Français de vouloir prolonger indéfiniment l'occupation des territoires rhénans. Sans doute, tel n'est pas le sentiment des conservateurs au pouvoir. Mais ce sentiment peut évoluer ; et puis, au gré des circonstances, il peut se traduire de façon plus ou moins agressive.

Quoi qu'il en soit, le problème de notre sécurité — et avec lui celui de la paix — va se poser pressant pour nous.

Souhaitons qu'il soit résolu, provisoirement du moins, par le seul moyen estimé efficace provisoirement par M. Herriot : notre présence maintenue sur le Rhin.

Toutefois, une solution provisoire du problème de la sécurité ne doit pas nous détourner de la recherche d'une solution définitive.

Non plus, d'ailleurs, que la perspective d'arriver à une solution définitive, à une date indéterminée ne doit nous faire perdre de vue la solution provisoire.

C'est une justice à rendre au gouvernement britannique actuel que, dès son accession au pouvoir, il s'est préoccupé des moyens d'assurer la sécurité d'une façon permanente.

Comment envisage-t-on le problème à Londres ?

Il semble avéré que l'Angleterre ne veut pas d'un pacte général qui obligerait à intervenir là-même où des intérêts britanniques ne sont pas en jeu.

Mais par contre, l'opinion britannique ne répugnerait pas à un pacte anglo-franco-belge, l'expérience ayant démontré que, lorsque la France et la Belgique sont en danger, l'Angleterre n'est plus en sûreté.

A ce propos, le Temps fait remarquer :

« Encore faudrait-il savoir comment un pacte de ce genre pourrait jouer efficacement aux heures de crise. La simple promesse d'une aide contre l'agresseur éventuel ne saurait suffire, car la France et la Belgique ne peuvent être exposées une deuxième fois à l'invasion avant d'être utilement secourues. L'entente préalable des états-majors des trois pays, les conditions dans lesquelles se produirait la coopération militaire, les moyens à mettre en œuvre de part et d'autre, tout cela devrait être précisé et défini pour qu'un tel pacte prenne toute sa valeur. D'autre part ce serait une erreur de croire que, même pour la sécurité britannique, les précautions à prendre doivent se borner à la ligne du Rhin. Pour elle comme pour la sécurité française et belge, il est certain que tout effondrement de l'ordre politique créé par le traité de Versailles qui se produirait à l'est, du côté de la Pologne, aurait des répercussions immédiates en occident. A cet égard l'Angleterre n'entend pas se lier pour l'avenir, mais elle se rend compte pourtant qu'il y a là un danger réel, et il semble qu'elle cherche à tourner la difficulté en obtenant de l'Allemagne des assurances qui la dispenseraient, elle, de prendre des engagements formels. La formule suivant laquelle un pacte anglo-franco-belge pour la sauvegarde de la paix en Occident pourrait être étendu à l'Allemagne, qui devrait alors respecter le *status quo* territorial à l'est comme à l'ouest, est née de là. »

Quoi qu'il en soit, la solution définitive ne paraît pas encore trouvée.

L'essentiel est qu'on ne se lasse pas de la rechercher et qu'en attendant on n'abandonne pas les garanties indispensables.

M. D.

## INFORMATIONS

### En Allemagne

**Des troupes françaises demeurent dans la Sarre**

Un journal anglais avait annoncé que les troupes françaises qui, depuis l'armistice, occupent la Sarre, allaient être sous peu retirées.

Ainsi présentée, la nouvelle est inexacte. Ce qui lui a donné naissance, c'est qu'un parc de réparations pour l'artillerie, qui était installé près de Sarrebruck, a été transporté à Thionville. Il n'y a donc pas d'évacuation générale, mais il est certain qu'une diminution correspondante de troupes françaises résultera du développement donné à la gendarmerie locale commandée par nos officiers.

### M. von Hoesch au Quai d'Orsay

M. von Hoesch, ambassadeur d'Allemagne à Paris, a été reçu par M. Herriot. L'entretien a porté sur la question de l'évacuation de Cologne et sur les échanges de vues qui se poursuivent actuellement entre M. Chamberlain et M. Stresemann au sujet du problème de la sécurité.

### La Belgique fournit du fer à l'Angleterre

Le ministère du commerce précise que la France a importé 438.874 tonnes de fer et d'acier en Grande-Bretagne et la Belgique 1.210.403 tonnes pendant l'année 1924.

### Les pourparlers commerciaux franco-belges

La première réunion des négociateurs commerciaux belges et français a eu lieu lundi à Bruxelles, chez M. Hymans, ministre des Affaires étrangères qui a souhaité la bienvenue aux délégués français. Ceux-ci ont commencé l'exposé de leur point de vue. Une seconde séance a eu lieu mardi matin. Les négociations paraissent se poursuivre dans de bonnes conditions.

### En Angleterre

**Le traité anglo-allemand de commerce et de navigation**

On a publié le texte du traité de commerce et de navigation anglo-allemand signé à Londres le 2 décembre dernier.

Il est stipulé notamment que la liberté réciproque de commerce et de navigation existera entre les territoires des deux parties contractantes ; que les sujets de l'une de ces deux parties pourront, sur le territoire de l'autre, acheter et posséder des propriétés, quelles qu'elles soient et en disposer comme bon leur semble.

### En Russie

**Le Comité exécutif des Soviets se réunira à Tiflis**

La troisième session du comité exécutif central se tiendra le 1<sup>er</sup> mars, à Tiflis, capitale de la République de Géorgie et de la Fédération transcaucasienne. Le choix du lieu de cette réunion semble de grande importance politique, car on estime qu'il resserrera les liens entre les minorités nationales et les deux métropoles (Moscou et Leningrad).

Immédiatement après la constitution de l'Union, il avait été décidé que les sessions parlementaires auraient lieu tour à tour, dans chaque République indépendante ; mais ceci n'avait pas encore été réalisé. Il semble que le moment soit opportun pour mettre les autorités centrales en contact plus étroit avec les autorités locales et pour montrer aux populations que le gouvernement soviétique est fidèle à ses principes.

### Le nouveau président de la République finlandaise

Le docteur Relander, gouverneur de la province de Viborg, a été élu président de la République par 172 voix contre 109 voix à M. Ryti, directeur général de la Banque de Finlande.

Le docteur Relander est né en 1883.

### La réforme du calendrier grégorien

Les experts convoqués par la S. D. N. pour réformer le calendrier grégorien se sont réunis lundi et se sont mis d'accord sur la nécessité de donner une date fixe à la fête de Pâques.

Pour le reste de la réforme, le projet qui paraît devoir prévaloir consisterait à diviser l'année en quatre périodes de trois mois dont le premier serait immuablement de 31 jours et les deux autres de 30.

### Aux Etats-Unis

**La défense aérienne**

La commission de l'aéronautique de la Chambre des représentants a demandé aux secrétaires à la guerre et à la marine de désigner des représentants qui viendraient expliquer à la commission siégeant en séance secrète comment les départements de la guerre et de la marine pourraient défendre d'une façon efficace les Etats-Unis, en cas d'attaque aérienne.

**On a découvert un gaz mortel**

Le général Amos S. Fries, chef des services chimiques de l'armée américaine, a déclaré à la commission pour l'aviation de la Chambre des Représentants, qu'on venait de découvrir un gaz mortel, cinquante fois plus puissant que ceux employés pendant la dernière guerre.

Le général a déclaré que l'usage de ce nouveau gaz rendrait l'action de l'aviation inefficace comme moyen de défense. Cette assertion du général Fries a soulevé de grandes discussions et est controversée par les experts de l'aéronautique.

**Pour divorcer, une jeune Américaine fait la grève de la faim**

Mrs Jessie M. Budlong est mariée à un millionnaire, mais elle veut à tout prix obtenir le divorce. Or, M. Budlong s'y oppose par tous les moyens à sa disposition.

Depuis quatre jours, Mrs Budlong s'est enfermée dans une des pièces de l'hôtel somptueux de son mari, et elle a commencé la grève de la faim.

Le mari s'est adressé à la police et aux tribunaux, mais ces derniers déclarent que rien n'empêche Mrs Budlong de sortir de sa chambre dès qu'elle aura vraiment faim.

**Les Etats-Unis comptent 15 millions d'abonnés au téléphone**

En 1924, le nombre des abonnés au téléphone, aux Etats-Unis, s'élevait à 15.000.101.

La longueur des réseaux est de 34.523.842 milles, et la moyenne quotidienne des communications atteint un chiffre de 42.792.000.

### La Roumanie manque de blé

La crise du blé devient de plus en plus aiguë en Roumanie ; les grandes villes n'ont plus guère de dépôts suffisants que pour assurer l'approvisionnement en pain de la population pendant six semaines.

Le gouvernement se propose d'ordonner de faire fabriquer du pain de maïs deux jours par semaine. L'importation de blé étranger semble désormais inévitable.

### La terre tremble à Constantine

Une forte secousse sismique a été ressentie à Constantine accompagnée de grondements souterrains. Elle a été suivie de deux autres secousses à quelques secondes d'intervalle. Il est à signaler que, depuis les secousses du 22 janvier, la terre tremble presque journellement sur le vieux rocher.

### La pension de Mme Vve Charles Dupuy

La commission des finances de la Chambre a adopté à l'unanimité des votants le projet de loi tendant à accorder une rente annuelle de 12.000 francs à la veuve de M. Charles Dupuy, ancien président de la Chambre.

### Chambre des Députés

Séances du 17 février 1925

MATIN

La Chambre continue la discussion de la loi de finances.

M. Duboin dit qu'il faut que « la monnaie soit une valeur », car le secret de la vie chère est créée par l'absence d'une monnaie saine. Il estime qu'il y a danger à laisser l'industrie sous la menace de la déflation.

« Ni inflation, ni déflation » déclare M. Auriol. M. Clémentel dit que le Gouvernement ne peut concevoir une stabilisation du franc en ce moment, parce qu'on ne sait pas encore comment se termineront les négociations avec nos alliés. Le franc ne sera stabilisé que lorsqu'il ne sera plus opprimé par des emprunts de consolidation. En attendant, dit-il, nous allons vers une stabilisation dans le sens de la hausse du franc.

M. Duboin engage le Gouvernement à stabiliser le franc au plus tôt. M. Ancel estime que le seul moyen capable d'assainir la situation du franc serait de réduire les dépenses publiques et privées. Il faut que le Gouvernement s'efforce de retrouver la confiance.

M. de Tinguy du Pouët reproche au Gouvernement d'avoir consenti aux fonctionnaires des augmentations nouvelles de traitement avant d'avoir réalisé la réforme administrative.

SOIR

M. de Tinguy du Pouët reprend son discours interrompu le matin ; il s'attache à justifier l'œuvre fiscale de la Chambre précédente, et il déclare que la majorité actuelle ne fait que suivre, en matière fiscale, les traces de l'ancienne majorité. Il examine les causes de la crise de confiance et il faut, dit-il, donner la certitude aux porteurs des Bons du trésor que ceux de ces Bons qui viennent à échéance cette année, auront l'an prochain, la même valeur d'achat qu'aujourd'hui.

« La confiance a été tuée, ajoutait-il, du jour où le Gouvernement a brisé la politique nationale suivie par le pays pour faire de la politique de parti. »

M. Desjardins déplore de voir les crédits destinés aux régions libérées réduits de près de moitié, par rapport aux années précédentes. Il étudie la situation de l'Allemagne et montre que le contribuable allemand est moins surchargé que le contribuable français et que cependant l'Allemagne aura en fin d'exercice 2 milliards 700 millions de marks-or de plus value. Le budget de la guerre allemand et celui de la marine sont pourvus de sommes presque équivalentes à celles d'avant-guerre. Il indique, en outre, que les fonctionnaires

allemands sont mieux payés que les fonctionnaires français. Il conclut en déclarant qu'il serait indigne des morts de la guerre que la France n'arrivât pas à obtenir de l'Allemagne la réparation de son agression.

M. Loucheur étudiant le bilan publié par le ministre des Finances, déclare qu'il est d'avis que la dette interalliée est estimée trop haut, parce que la rente ne doit pas être calculée au pair, mais à son cours, et au lieu de 144 milliards, il fallait lire 90, ce qui réduit la dette intérieure à 225 milliards, dont 100 milliards de dettes consolidées. Dans la dette extérieure, il faut distinguer la dette commerciale qui, au 1<sup>er</sup> décembre, était de 21 milliards, y compris l'emprunt Morgan, et le budget comprend non seulement les intérêts de cette dette, mais 1 milliard et demi pour son amortissement.

M. Loucheur se déclare partisan de la suppression de la taxe sur le chiffre d'affaires et de son remplacement par une taxe de 5/0/0 payée par tous ceux qui emploient des salariés. Il pense que le gouvernement devrait étudier un nouveau statut de l'établissement d'émission pour satisfaire aux besoins de l'industrie et du commerce. Il demande au gouvernement d'émettre un emprunt à l'étranger qui pourrait être de 200 millions de dollars.

M. Berthon demande à interpeller sur les mesures que le gouvernement compte prendre pour assurer en Tunisie, le libre exercice des libertés syndicales.

M. Herriot demande le renvoi à la suite. M. Berthon combat le renvoi et demande qu'on fixe la date de son interpellation.

Le renvoi est prononcé.

## Sénat

Séance du 17 février 1925

M. Raynaldi dépose la partie du projet de budget de 1925, relative aux dépenses.

Le Sénat discute le projet tendant à instituer les sociétés à responsabilité limitée.

M. Chapsal explique ensuite le mécanisme du projet. Le domaine de la société à responsabilité limitée pourra s'étendre à tous les genres d'activité commerciale, sauf aux assurances, à la capitalisation et à l'épargne.

Si la Haute Assemblée accepte notre proposition, les associés ne seront responsables que jusqu'à concurrence de leurs apports ou de leurs mises. La transmission des parts d'intérêts dans les sociétés nouvelles ne pourra se faire que par acte séparé et au moyen d'une signification. Le capital devra être versé intégralement. Les associés seront responsables solidairement de l'évaluation des apports en nature. Deux associés suffiront pour constituer la société à responsabilité limitée.

L'ensemble du projet est adopté.

## CHRONIQUE LOCALE

### IL FAUT UNE LIMITE !

Au cours de la discussion de la loi de finances, la plupart des orateurs qui se sont succédés à la tribune du Parlement ont préconisé la réduction des dépenses budgétaires. Les ministres eux-mêmes se sont déclarés partisans de cette réduction et ils ont promis de mettre sur pied un projet de réforme administrative pour diminuer le nombre des fonctionnaires.

Belles promesses qui mériteraient d'être tenues, beau projet que l'on devrait élaborer immédiatement !

Voilà le seul souci que devrait avoir le Gouvernement actuel, car les dépenses sont de plus en plus formidables et les ressources des contribuables diminuent.

On a parlé à la tribune du Parlement, dans la séance de mardi, de la crise de confiance qui existait dans le pays.

Eh ! dam ! le contribuable a-t-il tort de ne pas se montrer rassuré, de ne pas conserver le sourire du bon propriétaire tranquille, du commerçant qui fait de bonnes affaires ?

La confiance ne règne pas, mais à qui la faute ?

Le cours de la livre était tombé de 115 francs au mois de mars à 65 fr. en avril, pour remonter, à ce jour, à 90 francs. La rente française 6 0/0 atteignait, le 23 avril 1924, son cours le plus élevé de 87,75 ; elle s'est abaissée, depuis, au-dessous de 70 fr.

Et le budget s'entend, au point qu'il pourrait bien faire comme la grenouille de la fable : éclater, crever.

Sans doute, ce serait une catastrophe, mais un membre du Gouvernement a dit lui-même qu'il y avait une limite à l'effort demandé aux contribuables.

En effet, il a ajouté que cette année, certains contribuables paieraient 50 0/0 de leurs ressources.

Et l'on s'étonne qu'il ait une crise de confiance, alors qu'on ne fait rien pour réaliser des économies sérieuses, et qu'au contraire, on crée des emplois nouveaux auxquels sont attribués des traitements élevés.

L'augmentation des traitements des fonctionnaires était, certainement, légitime. Mais on n'ignorait pas que cette augmentation était réclamée : donc, pourquoi n'avoir pas commencé, selon la promesse qui en avait été faite, à procéder à la réforme administrative ?

Cette réforme est dans l'esprit de tous les parlementaires et du Gouvernement : elle est attendue par les contribuables et par les fonctionnaires eux-mêmes. On a fait passer la charrie avant les bœufs. On a augmenté les dépenses et on n'a pas essayé de réaliser des économies !

L'effort demandé au pays au point de vue fiscal, a des limites. C'est ce qu'il ne faut pas oublier !

LOUIS BONNET.

### Abaissement des taxes des P. T. T.

Un ami ouvre son journal : ses yeux tombent sur un fillet. L'ami a le sourire. « Ah ! c'est parfait : je savais bien qu'on reviendrait à la baisse ! »

« Qu'est-ce qu'il y a ? » — « Tiens, lis ! » — « Mais non ; lis toi-même. »

Et l'ami, à haute voix, lit le fillet suivant :

« Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1925, les taxes postales, télégraphiques et téléphoniques subissent une réduction importante. Celle-ci porte sur les taxes des chèques postaux, des lettres et cartes postales pour l'étranger, des télégrammes et mandats télégraphiques. Les frais d'installation des postes téléphoniques sont réduits dans la proportion des 2/3 et la taxe des communications téléphoniques subit une diminution. »

« Eh bien ! cria l'ami : qu'est-ce que je disais ? C'est épatant ! » — « Continue, cher ami, la lecture ! »

Et le cher ami poussa un rugissement : « Ah ! mince, alors ? »

L'abaissement des taxes postales, télégraphiques et téléphoniques a lieu, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1925. Mais... c'est... en... Allemagne ! Tandis qu'en France, il y a hausse !

L. B.

### Service vicinal

M. Odilon Courréjon est nommé cantonnier de 5<sup>e</sup> classe sur le chemin de grande communication n° 20 en résidence à Strenquels.

### Attribution de biens

Par décret en date du 5 février 1925 :

Sont attribués au département du Lot, pour recevoir la destination prévue par l'article 9, paragraphe 1<sup>er</sup>, 4<sup>e</sup>, de la loi du 9 décembre 1905, modifiée par la loi du 13 avril 1908, les biens ci-après désignés et encore placés sous séquestre :

1<sup>o</sup> Les immeubles et titres de rente ayant appartenu à la messe épiscopale et au grand séminaire de Cahors, au chapitre de la cathédrale de Cahors et au petit séminaire de Montfaucon ;

2<sup>o</sup> Le solde actif du compte de gestion du compte du séquestre des biens ayant appartenu aux établissements diocésains du département du Lot, à l'exception d'une somme de 15.000 francs représentant le prix de la cession du groupe d'immeubles composant le pèlerinage de Rocamadour, qui est attribuée comme suit :

Est attribuée à la commune de Rocamadour (Lot), pour recevoir la destination prévue par l'article 9, paragraphe 1<sup>er</sup>, 3<sup>e</sup>, de la loi du 9 décembre 1905, modifiée par la loi du 13 avril 1908, une somme de 15.000 fr. à prélever sur le solde actif du compte de gestion du séquestre des biens ayant appartenu aux anciens établissements diocésains du Lot et représentant le prix de la cession du groupe d'immeubles composant le pèlerinage de Rocamadour et provenant de la messe épiscopale de Cahors.

### Attention aux faux billets de banque

Les faussaires opèrent, actuellement, si nous en croyons l'information suivante publiée par les journaux.

Une énorme quantité de faux billets de banque de diverses nationalités circule actuellement en Espagne. La falsification des billets espagnols est si parfaite qu'il est très difficile de l'établir.

En ce qui concerne les billets français et anglais, des financiers avertis distinguent difficilement les faux billets des vrais.

Quant aux billets américains, la reconnaissance est à peu près impossible. Du reste l'opinion des agents

de change est que ces derniers billets ont été falsifiés en Russie, où des billets de 1 dollar ont été « lavés » et réimprimés en billets de 10 et 100 dollars.

Il est à craindre que l'émission de ces faux billets ne s'étende à la France, surtout dans la région du Sud-Ouest.

Mais les faussaires ne se contentent pas de maquiller les billets de banque. Ils opèrent, également, sur les Bons de la Défense Nationale.

Une information indique que, par une altération presque invisible à l'œil nu, des Bons de la Défense Nationale de 500 fr. sont transformés en Bons de 10.000 francs.

On voit que les aigrefins n'opèrent pas pour quelques sous et qu'ils veulent retirer le plus grand bénéfice de leurs malhonnêtes opérations.

Une surveillance très active est exercée, mais il est utile que le public et que les possesseurs de Bons soient avertis sur les agissements des faussaires.

L. B.

### Nos compatriotes à Paris

Si vous feuilletez le Larousse, vous y trouverez que Lucien était un auteur grec du II<sup>e</sup> siècle. Or, c'est certainement un anachronisme, car c'est assurément du banquet donné samedi dernier par l'Union Amicale des Enfants de Figeac que parlait l'auteur susdit, quand il écrivait :

Il n'est point, à mon gré, de plus charmant destin, Que de se voir assis en ce riant festin, Quand tout un peuple heureux se livre à l'allégresse. Des Enfants « de Figeac » la voix enchantresse Charme les conviés réunis en ces lieux. La table abonde en pain, en mets délicieux. Et l'échanson, au sein d'une amphore profonde, Puisse le doux nectar qu'il nous verse à la ronde.

Tout comme c'est, on ne saurait en douter, aux belles Figeacoises que pensait Demoustiers quand il écrivait à Emilie : Elles ont :

L'allure gaie, vive et mutine, Des yeux, une taille divine, Un charme, une grâce enfantine Avec mille trésors discrets.

Car, seul, un poète peut décrire une pareille féerie. Et tout en me remémorant ces vers si pleins d'à-propos, je contempiais les visages heureux qui entouraient le sympathique président Amagal. J'y reconnus les amis : Bouat, député ; Crabol, Directeur du Cabinet du Président de la République, et, entre eux, la si mignonne Pastourelle du Quercy, Mlle Bordas, fraîche et rose sous son joli bonnet de tulle et son costume du « Pays » ; puis Chaumont, Viallettes, Faure, conseiller municipal de Paris, Quercy, du Cole, Landes, de la Grappe ; Boutet du Gorrit ; Noël, de la Capdenacaise ; Miquel, des Cadets du Quercy ; Guillaumie, de l'Anvergnat de Paris.

Et une foultitude d'autres dont les noms rempliraient les colonnes du « Journal du Lot », puisque la maison Leblanc, fils, servit plus de 250 couverts. Même que le service souffrit un peu, non pas de ce nombre respectable, mais de l'effarement des garçons qui restaient médusés devant l'essaim, ou plutôt l'immense gerbe fleurie que formaient dames et jeunes filles, dans leurs robes et toilettes qui n'avaient d'égal, en fraîcheur, que leurs yeux de myosotis et leurs joues de pêche vermeille accompagnées d'épaules junoniennes. Mais voici qu'Amagal se lève. Silence solennel. Il envoie le salut fraternel de tous, et les vœux ardents de rétablissement, à M. Auteserre, qui devait présider ces agapes, et qu'une indisposition, aussi grave que subite, retient allité à Strasbourg. Un souvenir ému à M. Mazet, ancien président, brutalement enlevé, en pleine force, à l'affection des siens et à l'amitié unanime de toute la famille figeacoise et de toute la colonie lotoise parmi lesquelles il jouissait d'une profonde sympathie et de la plus haute estime. Et à M. Courdurier, ancien vice-président de la Société. Il excuse M. Loubet, qu'un deuil récent tient à l'écart de toute fête. Il remercie chaleureusement les dames qui ajoutent par leur présence, à l'éclat de cette jolies fête, tout leur charme et toute leur grâce. Puis il a un mot aimable pour chacun des invités, pour la jolies pastourelle ; il fait un vibrant appel à l'union de tous les Lotois et lève son verre à la prospérité des amicales sœurs. M. Boutet, au nom des Amicales, remercie les Figeacois de leur cordial accueil.

M. Faure apporte le salut du Conseil municipal de Paris et excuse le Docteur Calmels, dont tout le monde regrette l'absence, mais qui préside le même soir le banquet de la Montbazinoise.

Et la musique donne un intermède fort applaudi.

M. Bouat, chaleureusement applaudi, adresse un charmant madrigal aux dames ; excuse Malvy qui préside le banquet de la Grappe ; exprime le vœu qu'à l'avenir toutes les amicales du Lot s'entendent pour faire un banquet unique de la famille Lotoise, que l'on pourrait alors faire présider par un membre du Gouvernement, lequel on pourrait intéresser à notre petite et si chère patrie Quercynoise. Il recommande très chaudement le Comité du retour à la terre qui, l'an dernier, a aidé plusieurs compatriotes à regagner le pays en leur versant un secours assez important qui les a aidés pour leur déménagement. Que ceux qui désirent retourner à la terre n'hésitent pas à s'adresser à lui, ils trouveront toujours le plus cordial accueil. Il envoie, par l'intermédiaire de l'ami Crabol, un salut quercynois au Président de la République, puis, comme la Pastourelle, sa voisine, a des fourmis dans les jambes, il s'arrête, levant son verre à l'union toujours plus

étroite de tous les Quercynois et de tous les Français. M. Gouzu, chef du Personnel des Contributions Indirectes, qui avait présidé le banquet l'an dernier, a bien voulu, cette année encore, accepter cette fonction pour remplacer son ami Auteserre, tombé malade au dernier moment. Il dit en quelques mots émus combien il est heureux toutes les fois que l'occasion lui est donnée de se retrouver au milieu de ses sympathiques amis Figeacois et, se faisant l'interprète de tous, il remercie chaleureusement et en termes choisis le Président, le Conseil d'administration et la Commission des Fêtes de cette belle Amicale, qui nous a si gentiment, si magnifiquement traités.

Et les musiciens de M. Charles de Leyre, faisant suite au triple ban qui salue sa péroraison, préludent par un brillant pas redoublé au bal qui va commencer dès que le personnel aura débarrassé la salle. Ce que fut ce bal :

Ce fut la nuit, si féconde en délices, L'illusion, les lumières précieuses Jusques au jour doubleront le plaisir !

Car elle était innombrable la foule de compatriotes qui se pressaient au portes attendant la première danse. Aussi c'est le cœur navré que je m'en fus où le devoir m'appelait, et où le dernier train m'emmenait, et tout en récitant *mezza voce* :

Ce temple est le palais des fêtes, Les belles ont paru ; présente, vers les cieux L'édifice s'élève et assiste à nos vœux. Un sanctuaire orné de fleurs et de pompes. Chantez, tournez, dansez, sans quoi le charme fuit Et le bonheur s'évanouit.

JEAN DE LARAMIERE.

### Dans l'Enseignement

#### Les conférences pédagogiques

Le Conseil supérieur de l'Instruction publique a approuvé un projet d'arrêté qui réglemente les conférences pédagogiques et donne satisfaction aux vœux exprimés à plusieurs reprises par les instituteurs et institutrices.

Ces conférences ont lieu en principe dans chaque canton, sous la présidence de l'inspecteur primaire, mais deux ou plusieurs cantons pourront être réunis.

#### Les bourses d'enseignement secondaire de jeunes filles

Par voie de circulaire adressée aux recteurs, le ministre de l'Instruction publique fait connaître que l'examen des bourses d'enseignement secondaire de jeunes filles ne subira pas de modification en 1925. Par suite, il ne pourra être attribué de bourses pour la nouvelle classe de sixième ; seules, les jeunes filles qui doivent entrer en octobre prochain dans la classe de cinquième (ancienne première année), auront à se présenter à l'examen et subiront les épreuves de la première série. Rien n'est modifié quant aux conditions d'âge. D'autre part, les aspirantes seront interrogées sur les matières contenues dans le programme de la classe dont elles ont suivi les cours pendant l'année scolaire où se passe l'examen.

#### Avis aux candidats aux bourses d'enseignement secondaire

Les sessions d'examen s'ouvriront : 1<sup>o</sup> pour les garçons, le jeudi 26 mars 1925 ; 2<sup>o</sup> pour les filles, le jeudi 2 avril 1925.

Les inscriptions seront reçues à la Préfecture du Lot jusqu'au samedi 14 mars inclus, terme de rigueur.

#### Pièces à fournir :

- 1<sup>o</sup> Demande d'inscription sur timbre à 2 fr. 40 ;
- 2<sup>o</sup> Acte de naissance sur timbre à 3 fr. 60 ;
- 3<sup>o</sup> Certificat du chef de l'établissement où le candidat a fait ses études et portant les notes obtenues, les pièces de composition avec indication de sa classe et du nombre des élèves de sa division ;
- 4<sup>o</sup> Déclaration du père de famille (imprimé à se procurer dans le commerce), signée du postulant et certifiée exacte par le Maire.

Indiquer en outre si des bourses, remises ou dégrèvements ont déjà été accordés précédemment au candidat ou à ses frères ou sœurs.

5<sup>o</sup> Demande de bourse à M. le Ministre de l'Instruction Publique sur feuille timbrée à 2 fr. 40.

6<sup>o</sup> Engagement écrit des parents de payer les frais de trousseau et de pension qui, en cas de nomination seraient laissés à leur charge (sur feuille timbrée à 2 fr. 40).

#### A quelle date aurons-nous l'heure d'été ?

Aux termes de la loi de 1923, l'heure d'été, doit, en principe, entrer en application le dernier samedi du mois de mars. Toutefois, une latitude qui s'étend jusqu'au troisième samedi d'avril, a été laissée afin de permettre que la date du changement d'heure soit fixée à la suite d'un accord intervenu entre les gouvernements belge, britannique et français.

Des négociations sont engagées actuellement entre les représentants des trois pays en vue de l'adoption — infiniment désirable — d'une date commune qui pourrait être celle du premier samedi d'avril.

#### Œuvres littéraires et artistiques intéressantes le Quercy

Le conseil général du Lot, soucieux d'aider ou d'encourager les artistes et les littérateurs qui, par leurs œuvres, glorifient et font connaître le Quercy, a inscrit à son budget une somme de 2.000 francs dont la répartition sera faite par une commission spéciale. Pourront être présentées à cette commission les œuvres de tous les écrivains ou artistes originaires du

département du Lot ou y habitant. Les demandes devront être adressées à la préfecture du Lot (2<sup>e</sup> division) avant le 1<sup>er</sup> avril 1925.

### Hyménée

Mardi soir a été célébré le mariage de Mlle Fernande Darre, une excellente linotypiste de l'imprimerie du Journal du Lot, avec M. Roche, boucher à Cahors.

Nous adressons aux jeunes époux nos meilleurs vœux de bonheur.

### Classe 1895

Nous rappelons aux camarades de la classe 1895 que la réunion pour l'organisation du banquet de la classe aura lieu ce soir, jeudi à 8 h. 1/2, chez le camarade Emile Fraissinet, Café de l'Industrie.

### Réunion

MM. les agents généraux d'assurances diverses, domiciliés à Cahors, sont instamment invités à se réunir dans une des salles de la Mairie de la Ville, 1<sup>er</sup> étage, le dimanche 22 du mois de février, à 15 heures précises.

Objet : Communications diverses.

Le Comité.

### Société d'Agriculture du Lot

Les agriculteurs qui ne seraient pas encore en possession des Médailles obtenues aux concours agricoles de 1924 ou antérieurs sont priés de les retirer le plus tôt possible au siège de la Société d'Agriculture, Maison de l'Agriculture, Cahors.

### Tentative de déraillement

L'enquête ouverte par le Parquet au sujet de la tentative de déraillement qui a été commise dans la nuit de dimanche, à la station de Cieurac et qui si elle avait réussi, aurait provoqué une horrible catastrophe n'a pas donné encore de résultats.

Les agents de la brigade mobile continuent leurs investigations et il faut espérer que celles-ci seront couronnées de succès.

Voici quelques renseignements au sujet de la façon dont l'attentat fut préparé.

La gare de Cieurac est habitée en ce moment par Mme et M. Randalat, chef de station, dont la chambre à coucher est située au premier étage de la gare, et par M. Salgues, intérimaire, pour qui on dresse, la nuit venue, un lit de camp dans le bureau de la station.

Mais la Compagnie d'Orléans a pris, pour cette gare, une précaution particulière, et, dans un petit bâtiment, « ad hoc » couche, chaque nuit, une gardienne spéciale.

Mme Pradal, tel est le nom de cette fonctionnaire, est la veuve d'un agent de la Compagnie et possède toute la confiance de ses chefs.

Or, Mme Pradal, qui dormit d'un sommeil extrêmement léger pendant la nuit du 14 au 15 février, n'entendit aucun bruit insolite aux abords de la station.

Les malfaiteurs qui accomplirent le sabotage dont nous avons fait connaître les détails, durent, en conséquence, opérer avec une prudence extrême pour n'être entendus ni de Mme Pradal, ni des personnes qui couchaient dans la gare.

Ils durent apporter d'autant plus de prudence dans l'exécution de leur travail, qu'ils l'exécutaient tout près de la station.

C'est exactement à 32 mètres de la maison de gare qu'était fixée au rail la traverse fatale.

Notez qu'il fallut certainement un temps assez long pour effectuer les diverses manœuvres que s'imposaient les « dérailleurs ».

Cette besogne sinistre s'accomplit nécessairement entre 2 h. 50 et 6 heures du matin.

Le rapide Paris-Luchon passe, en effet, en gare de Cahors, à 2 h. 43 et ce train franchit sans encombre la station de Cieurac.

Toutefois, on entendit des chiens de garde hurler, furieusement dans la campagne au cours de la nuit, mais les témoignages précisèrent que ces aboiements se produisirent avant 2 heures du matin et par conséquent avant l'accomplissement de la tentative de déraillement.

On voit donc que si un train était arrivé, une horrible catastrophe était inévitable. Heureusement, elle a été évitée.

Une enquête est ouverte : quels résultats donnera-t-elle ?

### Postes et Télégraphes

Adjudication d'une Entreprise de Transport de Dépêches.

#### AVIS

Le 23 mars 1925, à 10 heures du matin, il sera procédé, en séance publique, à Cahors, rue des Cadourques, n° 1 bis, à l'adjudication de l'entreprise de transport de dépêches, à exécuter en voiture de Rocamadour gare à Rocamadour.

Les personnes qui désirent prendre part à cette adjudication doivent en faire la demande par écrit au Directeur des Postes et des Télégraphes, à Cahors, avant le 7 mars 1925.

Elles devront joindre à leur demande une pièce établissant leur nationalité (carte d'électeur, livret militaire, etc.). Elles peuvent prendre connaissance du cahier des charges à la Direction des Postes et des Télégraphes, à Cahors et aux bureaux des Postes et des Télégraphes à Rocamadour.

### PERDU

Il a été perdu, jeudi matin, de la rue des Capucins, rue de la Banque, à la Poste, une somme d'argent. Prière de la rapporter au bureau du journal. Bonne récompense.

### Chronique des Théâtres

Demain VENDREDI, à 8 h. 30

### Au PALAIS DES FÊTES

#### MADAME SANS-GÈNE

Pièce en 4 actes de VICTORIEN SARDOU et E. MOREAU par la troupe du Théâtre de la Porte-St-Martin

### CHRONIQUE SPORTIVE

#### AVIRON CADOURCIN

LA RENCONTRE DU MARDI-GRAS. Grâce à l'amabilité de M. Lory, Président de la Fédération Française de Rugby, le deuxième grand match de la saison a été définitivement conclu.

L'équipe 1 de l'Aviron Cadourcien donnera la réplique aux Ex-Toulois.

Mais que sont les « Ex » ? Une équipe de vétérans, qui réunit les anciens joueurs du Stade Toulousain, et que renforcèrent quelques internationaux.

N'est-ce pas affirmer que ce quinze où brillent les noms de Mounié, Lory, Pouch, Moura, Bioussa, etc., et qui rejoint ses lignes, si on peut dire par les Galus, les Bioussa, les Maury, etc., donnerait du fil à retordre à nombre d'équipes de 1<sup>re</sup> série.

En un mot ce match opposera à nos joueurs, l'élite et le monde officiel du Rugby.

Souhaitons que le ciel favorise enfin cette solennité sportive.

Le public se rendra en foule au Stade ce jour-là, et cela d'autant que la fin du match ayant lieu vers 4 h. 1/2 il pourra longuement encore assister au défilé traditionnel des masques sur le boulevard.

En lever de rideau à 1 h. 1/2, la deuxième équipe de l'A. C. malchera le premier quinze Gourdonnais.

#### BAL DE L'AVIRON

Le grand travesti de l'A. C. aura lieu le 24 février au Palais des Fêtes à 9 h. 1/2. Brillant orchestre, buffet superieurement organisé, tout laisse prévoir le plus grand et le plus légitime succès.

#### Education physique (B. P. M. E.)

Les examens sanctionnant la préparation au service militaire de la jeunesse auront lieu, en 1925, en deux sessions, savoir :

Jeunes gens constituant le premier contingent appelé « nés avant le 1<sup>er</sup> juin 1905 », les 14 et 15 mars 1925, Caserne Bessières, Cahors, à partir de 7 heures.

Jeunes gens constituant le deuxième contingent appelé « nés à partir du 1<sup>er</sup> juin 1905 », du 15 juillet au 25 septembre 1925.

La date précise de ce dernier examen sera fixée ultérieurement.

Candidats à St-Cyr. Les candidats à St-Cyr sont autorisés à participer quelle que soit leur classe de recrutement à la première session d'examen : 14 et 15 mars.

Engagements spéciaux dits de devancement d'appel : Les jeunes gens âgés d'au moins 18 ans et pourvus du B. P. M. E. peuvent contracter un engagement dit devancement d'appel d'une durée égale à celle de service actif. Cette faculté de contracter un engagement par devancement d'appel cesse pour l'intéressé du jour de l'incorporation du demi contingent qui précède celui auquel il appartient.

Jeunes gens mariés et titulaires du B. P. M. E. : Peuvent être admis à contracter dans les mêmes conditions un engagement spécial dit devancement d'appel.

Nota : Il semble que les jeunes gens titulaires du B. P. M. E. ne soient pas suffisamment au courant au sujet des avantages réservés à ceux qui contractent un devancement d'appel.

Le 2 0/0 en effet, de l'effectif théorique de paix est loin d'être atteint dans la plupart des corps de Troupe, par exemple : en 1924 il y avait à ce sujet au 9<sup>e</sup> R. I., 32 places disponibles : 13 de prises ; au 14<sup>e</sup> R. I., 32 places disponibles : 4 de prises ; au 10<sup>e</sup> Dragons 14 places disponibles : 2 de prises ; au 8<sup>e</sup> Génie, 12 disponibles : 5 de prises.

Il semble donc résulter des renseignements ci-dessus que le choix du Régiment réservé aux jeunes gens contractant un devancement d'appel est vraiment saugrenu.

L'officier subdivisionnaire se propose de faire connaître à temps utile par la voie de la Presse, aux jeunes gens contractant un devancement d'appel, les places disponibles dans les différents Corps de troupe de la métropole où ils pourront demander à être incorporés.

### Arrondissement de Cahors

#### Castelnau-Montratrier

Pour développer la race ovine. — M. Périé de Féral, Président du Comité Agricole de Castelnau-Montratrier, adresse à tous les maires et présidents de Comité du canton de Castelnau, l'appel suivant, que nous nous faisons un plaisir de publier :

Castelnau-Montratrier, le 14 février 1925.

Les éleveurs du département du Tarn-et-Garonne ont institué un Herd Book pour la race bovine quercinoise, et depuis sa création les prix distribués aux concours agricoles ne sont affectés qu'à cette race.

Nos échanges de bétail se faisant en grande partie avec le Tarn-et-Garonne, j'ai recherché la possibilité

de nous réunir aux éleveurs du Tarn-et-Garonne, et grâce à leur obligeance, j'ai pu avoir les statuts et le règlement intérieur de leur Herd Book, les noms et domiciles des propriétaires des bêtes de cette race à proximité de notre canton, ayant des bêtes primées ou admises : taureaux, vaches, pouvant nous servir pour les croisements.

J'ai obtenu de M. le Directeur des Services Agricoles du Tarn-et-Garonne qui, comme moi, estime que le Sud du département du Lot doit s'unir au Tarn-et-Garonne pour travailler à l'amélioration de cette race, que la Commission du Herd Book se transporte dans le département du Lot pour examiner les animaux de nos éleveurs, et les inscrire s'il y avait lieu au Herd Book, ou tout au moins leur donner des indications pour leur permettre d'élever à l'avenir des animaux pouvant être inscrits.

Notre vétérinaire de Castelnau, M. Linon, veut bien se charger de préparer la visite en question qui aura lieu d'ici quelques semaines.

Je vous prie de faire connaître aux éleveurs de votre commune où en est cette question, car elle a une grande importance pour eux.

Si vous jugez utile que M. Linon se rende chez vous pour donner des renseignements complémentaires, expliquer le Herd Book et son fonctionnement et les avantages pécuniaires qui peuvent en résulter, je vous prie de bien vouloir m'écrire, et vous organiseriez avec lui la visite des étables, précédant celle qui pourrait faire la Commission du Tarn-et-Garonne.

Vous pouvez également correspondre avec M. Mourgues, Secrétaire de notre Comité à Castelnau-Montratrier. Veuillez agréer, Monsieur et Cher Compatriote, ma considération distinguée.

Le Président du Comité Agricole de Castelnau-Montratrier, PÉRIÉ DE FÉRAL.

Voici, d'autre part, la lettre adressée par le Directeur départemental des Services Agricoles du Tarn-et-Garonne à M. Périé de Féral :

Montauban, le 13 février 1925.

J'ai la satisfaction de vous faire connaître que l'accord le plus complet s'est établi entre les deux Offices Agricoles du Lot et du Tarn-et-Garonne, ainsi qu'entre les deux Directions des Services Agricoles pour une collaboration étroite en vue de l'amélioration de la production bovine.

Nous pourrions donc commencer dès cette année des visites dans votre région.

Nous exposons au Concours général de Paris un lot d'animaux assez intéressant.

J'espère vous voir à cette occasion, si nous n'avons pas pu d'ici là organiser une visite dans votre canton.

Veuillez agréer, Monsieur, mes salutations les plus distinguées.

Le Directeur des Services Agricoles, Signé : DEMARTY.

### Limogne

Marché. — Le marché de vendredi 13 février, malgré la fin de la saison de la truffe qui commence à se faire sentir, a été assez important. Voici les cours pratiqués.

les élèves et anciens élèves des écoles de Saint-Géry.  
Le piano d'accompagnement sera tenu par Mlle Cayla.

## Arrondissement de Figeac

### Figeac

**Taxe du pain.** — A son grand regret le Maire s'est trouvé dans l'obligation, vu la hausse du prix des farines, de porter le pain de 1 fr. 50 à 1 fr. 55 le kilo à partir du 20 courant.

**Nécrologie.** — Nous avons appris avec regret la mort de notre compatriote, M. Laborie, de Larigaldie, sous-préfet de Saverne, qu'une embolie a terrassé subitement à l'âge de 57 ans.

Souffrant depuis quelque temps, M. Laborie avait dû s'abstenir de participer à toute réunion mondaine ou officielle. Vint l'horrible tragédie de Kirwiller, au cours de laquelle deux gendarmes tombèrent sous les balles de lâches fraudeurs. Malgré son état, oubliant toute prudence à l'appel du devoir, M. Laborie de Larigaldie estima qu'il devait apporter personnellement le témoignage de gratitude du gouvernement de la République française à l'infortuné gendarme Schœffer. Il assista aux obsèques de Bouxwiller, sous la brise glaciale qui soufflait le dimanche 8 février. Moins de quarante-huit heures après il payait de sa vie son geste d'abnégation.

Avant d'entrer dans l'administration, M. Laborie était inscrit comme avocat au barreau de notre ville. Il fit ses débuts dans l'administration comme sous-préfet à Murat (Cantal), en 1915. Il fut ensuite secrétaire général à Macon, sous-préfet à Ribeauvillé, puis à Saverne (Bas-Rhin), où il avait été élevé à la première classe. La mort de ce haut fonctionnaire, accueillant pour tous, a causé une très pénible émotion, disent nos confrères du Bas-Rhin.

Nos bien sincères condoléances à la famille.

**Groupe Sportif Figeacois.** — Dimanche 22 courant, le terrain de Londeux verra se dérouler le match annuel des anciens joueurs figeacois (dits Vétérans) contre l'équipe première du G. S. F.

Voilà deux ans que ce match est organisé et chaque fois nous avons eu un gros succès à enregistrer. Nul doute que cette année il n'en soit de même.

Coup d'envoi à 14 h. 30.

**Le Carnaval.** — A l'occasion du Carnaval, l'Harmonie donnera un bal dimanche 22 courant à neuf heures du soir, au Théâtre municipal. Orchestre de choix. Prix d'entrée, 2 fr. par personne. Une dame accompagnée de son cavalier, 3 fr.

**AVIS de Concours.** — Nous croyons utile de porter à la connaissance du public l'avis suivant de la Compagnie d'Orléans.

Un concours pour l'emploi masculin d'élève de bureau, au Service de l'Exploitation de la Compagnie d'Orléans, aura lieu le 26 mars 1925.

Seront admis à prendre part à ce concours les candidats ayant, au 1<sup>er</sup> avril 1925, 15 ans révolus et moins de 18 ans, parents ou non d'agents de la Compagnie. La limite minimum d'âge est abaissée à 14 ans pour certains parents d'agents du Réseau.

Tous renseignements utiles sur les conditions d'admission et les avantages attachés à l'emploi seront fournis aux bureaux des Chefs de Gare.

### Mercuriale du 16 février 1925

Riz,	l'hectolitre,	405 fr.
Avoine,	—	42,50 à 45
Mais,	—	135 à 140
Haricots,	—	35 à 40
Pommes de terre,	—	15 à 16
Œufs,	la douzaine,	4 à 50
Beurre,	le kilo,	15 à 16
Poulets,	—	8
Poules,	—	8
Dindons,	—	8 à 8,50
Lapins,	—	4 à 50
Canards,	—	11
Oies,	—	12
Pigeons,	la paire,	7 à 8
Beufs d'attelage,	4.000 à 5.000 fr. la paire.	—
Veau, moyenne 6 fr. le kilo.	—	—
Porc, 210 à 230 fr. les 100 kilos.	—	—

Feuilleton du « Journal du Lot » 21

## LA CANNE À POMME D'OR

Adapté de l'Anglais

PAR

E. Pierre LUQUET

### CHAPITRE XII

CE QUE NOUS TROUVAMES DANS L'ARÉA

— Eh bien, demanda-t-il, après que nous eûmes parcouru quelques mètres. Est-ce une bonne imitation ?  
— Très bonne je vous assure.  
— Même cette manie de frapper de la main droite, chacun de ces boutons de fer qui surmontent les barreaux des grilles ?  
— Grand Dieu ! m'écriai-je, me plaçant en face de lui, je n'avais pas pensé à cela !  
— C'est une nouvelle preuve que vos facultés d'observation n'ont pas été exercées. Vous avez vu tous les matins Mr. Park accomplir ce geste, et le fait vous avait cependant échappé. Votre cerveau avait, si je puis dire, pris la photographie de l'action, mais le cliché n'avait pas été développé et quand le besoin s'en est fait sentir, vous n'avez pas su en faire usage. Autrement dit, vous ne vous êtes souvenu que lorsque votre attention a été attirée là-dessus par un tiers.

— Mais comment avez-vous su que Mr. Park avait cette habitude ?  
— Je ne le savais pas. Je l'ai admis a priori, et vos souvenirs m'ont confirmé dans ma supposition.  
— Il se mit en marche jusqu'à la maison devant laquelle nous nous étions tout d'abord arrêtés.  
— C'est à peu près là que Mr. Park est tombé, n'est-ce pas ?  
— Quelques pas plus loin, dis-je.  
— C'est ce que je pensais. Maintenant, faites-moi le plaisir d'examiner la surface intérieure de ce bouton de fer, près du sommet. Voyez-vous quelque chose d'anormal ?  
— Je regardai à l'endroit indiqué et, déçu, collée à plat contre le métal, une substance dure, dont la partie centrale portait une dépression, comme une empreinte dont les bords étaient légèrement plissés.  
— D'un côté, une petite portion de la substance en question avait éclaté.  
— Eh bien ? dit Voakes, que vous en semble ?  
— On dirait comme une espèce de ciment ?  
— C'est bien du ciment ; un de ces ciments qui ont la propriété de sécher très rapidement.  
— Et vous croyez ?  
— Je crois que c'est à ce bouton de fer qu'était fixé l'instrument qui a causé la mort de Mr. Park.  
— Mais puisqu'il a été détaché depuis, quel espoir pouvez-vous fonder sur cette découverte.  
— Je vais m'expliquer, et vous

### Cajarc

**Accident mortel.** — Le parquet de Figeac a été prévenu par dépêche qu'une femme, paraissant âgée de 60 ans, a été retirée de la rivière le Lot, au bac de Toirac, portant une blessure à la tête.  
D'après les constatations faites par la gendarmerie de Cajarc, assistée du docteur Lasaygues, de cette localité, toute présomption de crime est écartée.

Il résulte des renseignements recueillis sur la victime est Mme veuve Marcouly, marchande de poissons à La Madeleine, commune de Faycelles.

### Latronquière

**Foire du 10 février.** — Cours pratiqués : porcs gras 230 fr., 220 fr., 210 fr., et 200 fr., les 50 kilos, nourris, de 110 à 220 fr. pièce ; porcelets, de 65 à 95 fr. pièce ; Beufs de harnais, 3.800 à 4.200 fr. la paire ; vaches suitées, de 4.000 à 5.000 fr. la paire ; vaches laitières, 1.600 à 2.200 fr. la paire ; veaux d'auvergne, 1.450 à 1.380 fr. la paire ; œufs 4 fr. 50 à 4 fr. 75 la douzaine ; beurre, de 4,75 à 5 fr. la livre ; fromages, 3 fr. la douzaine ; poulets, 4 fr. 55 ; poules, 3,50 la livre ; lapins, 2,50 à 3 fr. la livre.

### St-Céré

**Obsèques.** — Lundi matin ont eu lieu, au milieu d'une grande affluence, les obsèques de M. Jean Daval, ancien instituteur à l'école supérieure de Saint-Céré.

Des délégations de nos deux écoles précédèrent le cortège, ainsi que l'Union musicale, dont il avait été le directeur pendant quinze ans. Au cimetière, M. Vidal, directeur de l'école supérieure de garçons, retraça en termes émus la carrière pédagogique de M. Daval, qui fut toute de travail et de dévouement ; il parla du bon époux, du bon père et de l'excellent artiste.

Mobilisé pendant la guerre, il contracta une cruelle maladie qui ne lui permit pas de reprendre l'exercice de sa profession.

Nous prions Mme Bacs, Mme Daval et ses enfants d'agréer l'hommage de nos condoléances.

**La neige.** — Dans la journée de dimanche, pour la première fois cet hiver, la neige tomba sur notre région. On aperçoit encore aujourd'hui quelques taches blanches au sommet des collines qui entourent la ville. Mais soyons rassurés, un proverbe patois dit : « Au mois de février, la neige part comme un levrier ».

**Nécrologie.** — Nous apprenons la mort de M. Barrié, facteur retraité de P. T. T. C'était un homme estimé pour sa servabilité et la droiture de son caractère.

A sa veuve et à ses enfants nous exprimons nos sincères condoléances.

## Arrondissement de Gourdon

### Gourdon

**Election municipale.** — Dimanche dernier, avait lieu à Nozac l'élection d'un conseiller municipal en remplacement du regretté M. Soulaeroup, ancien maire.

M. Lafage (Jean-Félix), directeur d'école primaire supérieure en retraite, a été élu sans concurrent.

Il a obtenu 81 voix sur 85 votants et 116 inscrits, la commune étant partagée en deux sections de vote, ce qui explique le petit nombre des électeurs.

**Une lettre d'éloges.** — Nous apprenons avec plaisir que M. Bouygues (Paul), caissier de la Caisse d'Épargne de Gourdon, qui prisa son précieux concours en qualité de secrétaire à la Commission de ravitaillement qui siègeait dans notre ville pendant la guerre, vient de recevoir une lettre d'éloges en témoignage de l'activité qu'il avait apportée à l'administration.

Nous lui adressons nos cordiales félicitations.

**Tombola.** — La tombola du dispensaire sera tirée dimanche prochain sur les allées de la République s'il

fait beau et un concert musical sera donné à cette occasion. Dans le cas contraire, le tout aura lieu à la mairie.

**Tribunal correctionnel** (Audience du 17). — Un vagabond qui est un véritable cheval de retour, Neff, 53 ans, a récolté 8 jours de prison.

— Une dame de Calès, nommée Bos, s'est vu octroyer 150 francs d'amende pour garde à vue dans le champ du voisin ; 150 francs d'amende pour le fisc (sursis) et un dommage d'égalé somme mais sans sursis.

### Gramat

**Foire.** — Notre foire du 10 février a amené, comme d'habitude, une foule d'acheteurs et vendeurs.

Malgré un affreux temps froid et pluvieux les foirails se sont rapidement garnis et tous, en général, étaient largement approvisionnés.

**Cours pratiqués :**  
Beufs de boucherie, 250 fr. les 50 kilos ; beufs d'attelage, de 3.500 à 5.000 fr. la paire.

Veaux, 6 fr. 25 ; moutons, de 4 fr. 50 à 5 fr. le tout le kilo ; porcs, de 240 à 250 fr. les 50 kilos.

Poulets, 3 fr. 50 ; lapins, 2 fr. 25 ; canards, 3 fr. 50 ; oies grasses, 6 fr. le tout le demi-kilo.

Œufs, 4 fr. 30 la douzaine.

Vente très active sur tous les foirails. Seuls, les étagistes et les commerçants détaillants de la ville n'ont pas vu la foule habituelle des ménagères assaillant leurs étagères et leurs magasins. A cela rien d'étonnant puisque notre foire tombait un lundi et il en est toujours ainsi lorsque les foires ont lieu dans les premiers jours de la semaine.

C'est pour moi l'intention de demander à la municipalité de faire comme la plupart des cantons du département : établir deux foires par mois qui auraient lieu le samedi.

### Labastide-Murat

**Beau geste.** — Les membres du bureau de la Société sportive « La Fortunière » se sont réunis, jeudi dernier, à la Mairie, pour statuer sur le cas de M. René Castanet qui eut une jambe fracturée en jouant au football. Une somme de 300 francs lui a été attribuée. Les honoraires du médecin et les médicaments s'élevaient à environ 140 francs sont pris en charge par la Société qui a su se montrer ce qu'elle a toujours été jusqu'à ce jour : bienveillante et généreuse.

Nous l'en félicitons bien sincèrement.

**Tournants dangereux.** — Nous signalons, il y a quelques jours seulement, que les tournants situés entre Montfaucon et Labastide, et notamment l'un deux, étaient dangereux. Notre note n'est pas restée lettre morte. Des plaques sont déjà placées par les soins de notre actif agent-voyer cantonal à qui nous adressons nos remerciements pour sa vigilance.

**Foire.** — Notre foire du deuxième lundi trop rapprochée de celle du 4 février, n'a pas eu une bien grosse importance. Néanmoins, il s'est traité de nombreuses affaires sur les bœufs et les cours sur ce foirail paraissent ne pas être encore stabilisés.

Les gros bœufs se sont vendus de 5.800 à 6.500 francs ; les bœufs d'attelage, de 5.000 à 6.500 francs ; les bœufs dressés au joug, de 3.000 à 3.800 francs la paire.

A la halle le blé s'est vendu de 76 à 80 fr. ; l'avoine, de 31 à 32 francs ; le maïs 74 francs ; les pommes de terre, 26 francs ; la luzerne, de 44 à 45 francs ; les baies de genièvre, 15 fr. les 80 litres.

Brebis : Cours stationnaires.

Cochonnets de deux mois de 100 à 120 fr. la pièce, poulets, 3,50 le demi-kilo ; œufs, 4,50 la douzaine.

### Martel

**Accidents.** — M. Bouix, ouvrier agricole chez M. Mablit, conseiller municipal de Martel, revenait en voiture de la propriété d'Escureneuve, appor-

tant différentes provisions à son patron. A deux kilomètres de Martel, à un tournant assez brusque, le cheval fit un écart et l'attelage alla verser dans un champ, en contre-bas de la route, à quelques mètres. Dans sa chute, sur un mur de pierres sèches, M. Bouix se fendit le crâne à deux endroits, assez profondément. Au même instant, heureusement, le jeune docteur Durieux revenait de tournée en auto, il s'empressa de prendre le blessé qu'il ne connaissait même pas, et le transporta à Martel, chez M. Mablit. Il lui prodigua ses soins éclairés. Il fut obligé de lui faire quelques points de suture à la tête. Il releva de nombreuses contusions sur tout le corps, notamment à l'épaule gauche. Malgré tout, l'état du blessé n'inspire aucune inquiétude. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

— Un autre accident, qui aurait pu avoir des suites beaucoup plus graves, est arrivé à un autre ouvrier de notre ville, M. Henri Guillemtn, qui travaille à la réfection de la voie de chemin de fer.

En conduisant un wagonnet chargé de traverses, dans une pente sensible, Guillemtn activa le frein, trop brusquement sans doute, car le wagonnet se cabra, déchargeant les grosses pièces de bois sur le conducteur. Celui-ci, rapporté de suite à son domicile, reçut les soins de M. le docteur Durieux. Les contusions multiples reçues par le blessé nécessiteront un assez long repos.

Nous souhaitons à la victime de ce grave accident une guérison complète et rapide.

### Salviac

**Hyménée.** — Nous apprenons le prochain mariage de notre gracieuse et sympathique compatriote, Mlle Raymond Vély, employée de commerce à Paris, sœur de notre distingué compatriote, M. Lucien Bos, brigadier-chef à la Préfecture de la Seine, croix de guerre, médaille militaire, médaille coloniale, avec M. Edouard Saint-Rémy, maître d'hôtel à Paris.

Nos meilleurs vœux de bonheur et de prospérité.

**Notre société musicale.** — La vitalité de notre société musicale « Les Enfants de Salviac » ne se dément pas ; nous apprenons en effet avec plaisir que les présentations des quittances pour les cotisations de l'année 1925 ont obtenu un chaleureux accueil ; les « déracinés » qui ont quitté notre ville s'intéressent en effet de loin à l'existence de notre société et c'est un grand réconfort pour les membres exécutants dont les progrès s'affirment tous les jours.

Le nombre de ces derniers est déjà important et s'accroîtra prochainement à la venue des jeunes soldats qui seront libérés du service militaire.

### Souillac

**Bal.** — L'U. S. Souillagaise fait bien les choses. Nous avons déjà annoncé un grand bal offert par l'Union Sportive Souillagaise pour le 21 février. Nous pouvons assurer aux joyeux couples qui s'y rendront une agréable soirée.

La salle de la Sellerie, gracieusement offerte par M. Bruel, sera parée d'une décoration vraiment artistique.

L'orchestre Barreau, de Cahors, jouera avec la maestria que nous lui connaissons des danses anciennes et modernes.

Le buffet sera tenu par M. Castagné, le Brillat-Savarin de Souillac.

Le prix d'entrée est fixé à 5 francs pour dame ou homme seuls et 6 francs pour le couple.

Nous espérons que cette soirée obtiendra le succès qu'elle mérite.

### Vayrac

**Contre la rage.** — Le 13 février, un chien reconnu enragé à l'autopsie faite par M. Delsol, vétérinaire sanitaire, a été abattu à coups de fusil aux Quatre-Routes, après avoir mordu ou roulé de nombreux congénères, qui ont été également abattus.

Les déclarations nécessaires ayant été faites à la Mairie, M. le Maire de la commune a pris un arrêté réglementant la police des chiens.

Pour se conformer au règlement, nous engageons tous les proprié-

res des commune limitrophes, de St-Michel et des Quatre-Routes, à tenir leurs chiens en laisse ou à les museler.

## Dernière heure

### Chambre des Députés

Séances du 18 février 1925

MATIN

La Chambre continue la discussion de la loi de finances. M. Cachin fait la critique de la politique financière du Bloc des gauches. Il dénonce l'évasion des capitaux contre laquelle le Gouvernement ne fait rien ou ne peut rien faire. Il demande la suppression de l'impôt sur les salaires.

M. de Chappedelaine examine la situation financière. Il estime que l'on ne remédiera à cette situation que par l'émission d'un emprunt et cet emprunt, dit-il, ne sera possible que si toutes les dispositions nécessaires à l'amortissement de la dette sont prises.

Il parle ensuite de l'évasion des capitaux : on empêchera cette évasion par des ententes internationales, mais surtout en ramenant la confiance dans le pays.

M. Herriot dit que le Gouvernement va conférer avec la Commission sur les recettes dont la caisse d'amortissement de la dette doit être pourvue.

M. de Chappedelaine dit que le Gouvernement, pour rétablir la confiance, doit pratiquer une politique de progrès social. En terminant, il constate que certains pays, également, comme l'Angleterre traversent des difficultés.

M. Herriot dit que l'Angleterre ne demande qu'à aider la France pour revaloriser le franc.

SOIR

M. Baret déclare que la première condition pour dissiper le malaise qui existe en France, c'est de ramener la confiance en ne continuant pas une politique d'inquisition et de menaces pour les contribuables, pour le capital, pour le commerce et l'industrie.

Il examine la question de la dette de la France sur la Russie, et dit que celle-ci est en train de procéder de la même façon que l'Allemagne pour se dérober à ses obligations.

La Russie achète en ce moment tout ce qu'elle peut sur le marché français directement. Il conclut en disant que pour redresser la situation financière actuelle il suffirait d'une large politique d'union entre tous les Français.

M. Antonelli dit que la fixation de la dette de la France, on pourrait envisager une opération qui consisterait en une vaste conversion de la dette publique en un seul titre de rente 4 0/0, remboursable au pair en 50 ans.

M. Bonnet dit que la première mesure à envisager pour remédier à la situation financière, c'est un impôt spécial pour diminuer les charges qui pèsent sur la nation, et il préconise l'impôt sur le capital.

M. Bougère dit que l'explication de la crise monétaire et de l'évasion des capitaux se trouve dans la politique fiscale qui est vexatoire pour les commerçants et les industriels.

## DÉPÊCHES

Paris 18 février, 15 h. 30.

### Une nouvelle commune dans le Lot

La Chambre, au cours de sa séance, a adopté le projet de loi portant division de la commune de Terrout en deux communes distinctes dont les chefs-lieux respectifs seront Terrout et Ladirat.

Pour se conformer au règlement, nous engageons tous les proprié-

Paris, 11 h. 45.

## POUR LE DESARMEMENT

### Conversations anglo-américaines

De Londres. — Malgré la réserve absolue qui est observée au sujet de la Conférence des délégués britanniques et américains sur la question du désarmement, on croit savoir à Londres que la Grande-Bretagne et les Etats-Unis songent à étendre le traité de Washington à la limitation du nombre des croiseurs, des cuirasses, des sous-marins et des navires auxiliaires.

## Le conflit germano-roumain

### Dans l'attente de représailles

De Berlin. — On mande de Bucarest que le gouvernement roumain n'a pas encore fait entrer en vigueur les mesures de représailles annoncées contre l'Allemagne.

Mais, suivant certaines informations, cette mise en vigueur n'est plus qu'une question de jours.

### L'opinion soutient le gouvernement

La presse roumaine tout entière se déclare entièrement d'accord sur les mesures prises par le gouvernement.

### Le ministre roumain examine la situation

Aujourd'hui aura lieu un conseil des ministres auquel prendront part des experts économiques et juridiques.

Au cours de cette réunion, une résolution définitive sera prise au sujet des mesures à prendre à l'égard de l'Allemagne.

## A LA CHAMBRE

Séance du matin du 19 février

La Chambre a poursuivi ce matin la discussion de la loi de finances.

M. Jammy Schmidt se déclare partisan des mesures proposées par le gouvernement pour restaurer les finances.

Toutefois, il formule quelques suggestions en ce qui concerne la réorganisation de l'Administration et le redressement de la comptabilité publique.

Il préconise le renforcement du contrôle des dépenses engagées, l'établissement de la statistique exacte de la fortune de la France, il reproche au Bloc National d'avoir maintenu pendant la guerre et pendant la période troublée qui l'a suivie une méthode qui, déjà en temps de paix, était considérée comme désuète et paralysante pour l'activité administrative. M. Clémentel prend ensuite la parole et exprime l'optimisme qui anime le gouvernement. Il ajoute qu'un redressement n'est possible que si tous les Français manifestent la magnifique volonté dont ils ont témoigné pendant la guerre.

L'inventaire de la situation établi par le ministère des finances, conclut M. Clémentel, a produit à l'étranger la meilleure impression.

### MACHINES A TRICOTER

toutes largeurs et jauges. Prix de fabrication. Accessoires. Catalogue, apprentissage gratuit.

LAINES (toutes nuances, Echantillon gratuit). LA LABORIEUSE, 10, quai d'Orléans, NANTES.

### SITUATION 1.000 francs par mois

(L'ave et Commission)

Offerte dans département

à personnes sérieuses

HOMMES ou DAMES

Bonne tenue. — Travail facile

Écrire ou se Présenter

HERVÉS, 123, B<sup>e</sup> Gambetta, CAHORS

### REPRÉSENTANT

visitant Epic, bur. Tabac, dem. chaq.

arrond. Fixe 500 francs plus comm.

Ecrire : PASTILLERIE, 13, rue du Caca-

céra, BORDEAUX.

marches depuis la dernière fois que je suis venu ? demanda Voakes.

— Deux personnes seulement, Monsieur, répliqua la jeune fille, le boucher et un homme qui vendait des lacets de bottines.

— Quelle espèce d'homme ?

— Un pauvre homme, râpé, l'air misérable. Il portait au-dessus des yeux un abat-jour vert et sur la joue, un grand emplâtre.

— Pas d'autre signe particulier ?

— L'un de ses petits doigts était coupé, tout près du bout.

— Il est resté longtemps ?

(A suivre)

## AVIS

Les Entrepreneurs de Transport de la ville de CAHORS font connaître que par suite de l'augmentation croissante de leurs charges ils se voient dans la nécessité d'augmenter leurs tarifs dans la proportion de 0 fr. 25 les 100 kilos à partir du 20 février.

### A VENDRE

QUARTIER DE LA GARE

Une MAISON

avec Grand JARDIN, 8 pièces

et autre MAISON, 3 pièces

avec entrée indépendante

Eau — Gaz — Electricité

Pour visiter et traiter, s'adresser :

J. DELLARD, Cabinet Immobilier

rue Joffre, à CAHORS

**Bibliographie**

Antonin PERBOSC

**LA DEBANADORA**

1 vol. .... 5 francs  
Aux Editions du Travail  
51, rue Bayard - Toulouse

Antonin PERBOSC

**LE LIVRE DES OISEAUX**

Texte Occitan  
et  
Traduction Française  
Editions «Occitania»  
E.-H. GUITARD, Editeur  
7, rue Ozanne - Toulouse

**LA DROGUE**, par Guy VANDER (France-Edition, 19, rue Gazan, Paris-14<sup>e</sup>).  
Un volume. .... 7 fr. 50

La Drogue, œuvre d'une actualité de plus en plus angoissante, est le roman d'une morphinomane, et jamais les méfaits du poison — de la drogue — depuis les beautés du début jusqu'à l'atroce déchéance finale, n'avaient été décrits avec une aussi terrible précision.  
Il en est de même au point de vue documentaire. Guy Vander inonde de lumière — une lumière funéraire — les enfers où grouille la foule des intoxiqués de la morphine, de la cocaïne, de l'héroïne, etc... Si les initiés ignorent rien de ce qu'il nous dévoile, le grand public, lui, restera stupéfait à l'audition de certains noms, au spectacle de certaines scènes.  
Ce livre vient à son heure, car il met à nu, brutalement, violemment, un mal qui étend chaque jour ses ravages. Apre, ironique et douloureuse, mais sincère toujours, et d'un intérêt poignant, cette œuvre est certainement appelée à un grand retentissement.

**LE SUCCÈS** considérable que nos lectrices ont réservé au Bon-Prime d'un ravissant Fond de Coupe « Les Bleus » que contenait le numéro du 15 Janvier de « La Femme chez Elle », a engagé la Direction de cette publication à créer 3 fonds de coupe assortis au premier :

Les Coquelicots,  
Les Reines-Marguerites,  
et les Pavots.

Le numéro du 15 Février contiendra un nouveau Bon permettant de recevoir ces 3 charmants ouvrages à des conditions particulièrement exceptionnelles.  
Nos Lectrices feront bien de revenir à l'avance ce numéro à leur marchand de journaux habituel, le numéro du 15 Janvier ayant manqué un peu partout dès les premiers jours.

**Le Nouveau Petit Larousse Illustré**

On ne peut certes s'étonner que la maison Larousse ait jugé bon de donner un successeur à son *Petit Larousse Illustré*, malgré l'excellence et l'immense succès de l'ouvrage. Son continué souci, en effet, a été non seulement de « Semer à tout vent », selon sa généreuse devise, mais encore de toujours viser à faire mieux, de perfectionner sans cesse son œuvre. Elle n'a donc pas hésité — puisqu'aussi bien un dictionnaire n'a tout son prix que s'il est vraiment au point — à remanier, à refondre, à compléter le *Petit Larousse Illustré*. Bien que construit sur le même plan que son aîné, le *Nouveau Petit Larousse Illustré* est par suite un ouvrage entièrement nouveau, et qui contient sur toutes les matières, dans quelque domaine que ce soit, les éléments d'information les plus neufs et les plus précis, illustrés avec plus d'abondance encore que par le passé d'une infinité de gravures, de tableaux, de portraits, de cartes et de planches. Tout comme les mots et les locutions de notre langue qui ont vu le jour depuis la guerre, tous les faits et tous les personnages qui ont paru sur la scène du monde ces dernières années y ont la place qui leur est due. Manuel pratique et vivant au premier chef, rien n'y manque de ce qui doit y être : jamais on ne lui fait appel en vain. On peut l'ouvrir au hasard : la récolte sera bonne pour les grands comme pour les petits. Oui, les grands en sont tout autant tributaires que les petits : pas plus qu'eux ils ne sauraient se passer de ce dictionnaire-type, raccourci suggestif du savoir humain dans tous les ordres de connaissances : lexicologie, grammaire, histoire, sciences, belles-lettres, arts, etc. — En somme, le livre du foyer par excellence que cette encyclopédie en miniature. (Un volume de 1.760 pages, illustré de 6.200 gravures et de nombreuses planches et cartes en noir et en couleurs, 22 fr. — Librairie Larousse, 13-17, rue Montparnasse, Paris.)

Abonnez-vous à

**LA REVUE HEBDOMADAIRE**  
qui publie dans son numéro du 14 février 1925 : Les Conférences de la « Société des Conférences ». — Choses d'aujourd'hui : (I) « Le roman est-il en danger ? », par M. Edouard Estaunié, de l'Académie française. — *Voltaire*. (II) « Le théâtre de Voltaire », par M. André Bellessort.

France : Un an, 60 fr. ; six mois, 34 fr. ; trois mois, 18 fr. — Etranger : Un an, 75 fr. ; six mois, 40 fr. ; trois mois, 22 fr. — Plon, 8, rue Garancière, Paris. Le numéro : 4 francs.

**Chemin de fer de Paris à Orléans**

Mise en vente d'Affiches Artistiques  
**Grands Châteaux de la Loire**  
Amboise, Blois, Chambord, Chaumont, Chenonceaux, Langeais, Saumur, Ussé, Villandry.

**Sites et Monuments de la Côte Sud de Bretagne**  
Audiernne, Douarnenez, Le Faouët.  
**Paysages des Monts d'Anvergne et des Pyrénées**  
Lac Chambon, Plomb du Cantal, Puy Mary, Caunterets, Luchon, Cité de Carcassonne.

**Vieilles Villes et Bourgades d'entre Loire et Garonne**  
Albi, Beynac, Limoges, Rocamadour, Vallon d'Autoire.  
**Vues du Maroc et d'Espagne**  
Une porte à Fès, Pont de Tolède.

Ces affiches sont mises en vente au Bureau de la Publicité de la Compagnie, 1, Place Valhubert à Paris, au prix de 4 francs l'exemplaire (frais de port, 0 fr. 20 par affiche, en sus).  
**Réduction aux Membres de l'Enseignement**

**LIVRET-GUIDE OFFICIEL**

Service d'Hiver 1924-1925  
La Compagnie du Chemin de fer de Paris à Orléans met en vente l'édition du Service d'Hiver de son Livret-Guide Officiel comportant l'horaire complet de ses trains au 11 octobre 1924.

Le Public peut se procurer ce Livret-Guide, le seul édité par les soins de la Compagnie, dans les Gares et Bureaux de Ville de son Réseau, au prix de 2 fr. 50 l'exemplaire.  
Pour le recevoir franco, adresser

la somme de 3 fr. 40 au Service de la Publicité de la Compagnie, 1, Place Valhubert, Paris (XIII<sup>e</sup>).

**TRIBUNAL DE COMMERCE DE CAHORS**

**Ouverture de la faillite du sieur François MARROUFLET, Entrepreneur de Travaux publics à Luzech**

Messieurs les créanciers de la dite faillite sont invités à se rendre le dix mars mil neuf cent vingt-cinq, jour de mardi, à treize heures trente.  
En la salle des audiences du Tribunal de Commerce de Cahors, sise au Palais de Justice.  
A l'effet d'être consultés par Monsieur le Juge-Commissaire sur la composition de l'état des créanciers présumés, sur la nomination du

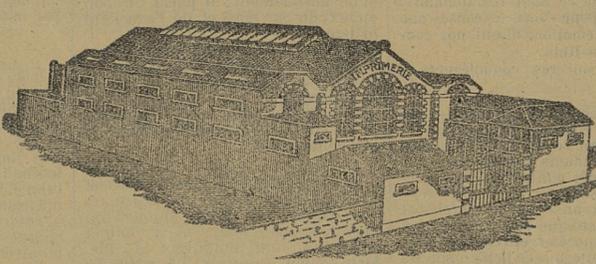
syndic définitif, l'élection des contrôleurs et sur toutes autres questions qui leur seront soulevées.  
La présente insertion est faite en conformité de l'article quatre cent soixante-deux du Code de Commerce.

Le Greffier,  
E. MANEYROL.  
NOTA. — Les liers porteurs d'effets ou endossesments, n'étant pas connus, sont priés de remettre leurs adresses au Greffe du Tribunal de Commerce ou à Monsieur ROUSSEAU, arbitre de Commerce, demeurant à Cahors, syndic provisoire de la dite faillite, afin d'être convoqués pour les assemblées subséquentes.

**MARCELLE FRANCE** Sciences divinatoires, res. Envoyer date de naissance, 10 fr. — 63, rue Monge, PARIS (5<sup>e</sup>).

Imp. COUESLANT (personnel intéressé)  
Le co-gérant : M. DAROLLE.

**IMPRIMERIE A. COUESLANT**  
(Personnel intéressé)  
**CAHORS (Lot)**  
INSTALLATION MODERNE  
ATELIER PRINCIPAL :  
1, Rue des Capucins  
ANNEXE :  
4, Rue Frédéric-Suisse  
21 PRESSES  
LIVRAISON RAPIDE PRIX MODÉRÉS



**SERVICE D'HIVER 1924-25**

De Paris à Toulouse par Cahors				De Toulouse à Paris par Cahors				De Cahors à Libos			
OMNIB.	EXP.	MIXTE	EXP. OMNIB.	OMNIB.	EXP.	MIXTE	EXP. OMNIB.	OMNIB.	EXP.	MIXTE	EXP. OMNIB.
PARIS (Orsay) dép.	22 5	10 8	17	19 50	21 15			CAHORS.....	6 24	15 6	18 30
PARIS (Aust.) dép.	22 23	10 20	17 12	20 21	27			Pradines.....	6 31	15 14	18 38
LIMOGES (arrivé)	7 50	16 40	23 12	2 19	3 27			Mercuès.....	6 40	15 24	18 47
LIMOGES (départ)	4 30	16 48	23 18	2 27	3 35			Donelle (Arrêt).....	6 44	15 28	18 51
BRIVE (arrivé)	7 22	11 55	18 30	0 54	4 16	5 17		Parnac.....	6 51	15 38	19 1
BRIVE (départ)	7 41	12 32	19 18	37	18 50	1		Luzech.....	6 57	15 45	19 7
Gignac-Cressensac.....	8 16	13 7	16 57	19 58				Castellfranc.....	7 10	16 19	20
SOULLAC.....	8 40	13 50	17 24	19 20	38	6 6		Prayssac (Arrêt).....	7 13	16 4	19 23
CAZOULES.....	8 48	13 58	17 32	20 49				Puy-l'Évêque.....	7 22	16 13	19 32
La Chap.-d-Mareuil.....	8 54	14 4	17 38					Duravel.....	7 29	16 21	19 40
Lamothe-Fénelon.....	9 4	14 14	17 49					Soturac-Touzac.....	7 37	16 29	19 48
Nozac.....	9 14	14 24	18 1					Fumel.....	7 48	16 42	20
GOURDON.....	9 29	14 40	18 20	21 46				LIBOS.....	7 53	16 48	20 5
Saint-Clair.....	9 38	14 49	18 30								
Dégagnac.....	9 49	15 18	18 43								
Thézac-Peyrilles.....	10 15	11 18	18 57								
Saint-Denis-Catus.....	10 11	15 22	19 12								
Espère.....	10 20	15 31	19 23								
Pradines.....	10 27	15 38									
CAHORS (arrivé)	10 35	15 44	19 35	20 24	2 39	6 11	7 12				
CAHORS (départ)	11 51	17 42	20 28	2 43	6 16	7 16	7 32				
Sept-Ponts.....	12 1	17 54									
Cieurac.....	12 15	18 11									
Lalbenque.....	12 23	18 21									
Causade.....	13 19	1									
MONTEAUBAN arr.	13 35	19 40	21 31	3 43	7 29	8 25	9 25				
TOULOUSE.. arr.	16 46	20 55	22 22	4 31	8 26	9 21	10				

St-Denis-près-Martel et Aurillac				Le Buisson à St-Denis-près-Martel				Toulouse à Capdenac, Brive et Paris			
St-Denis-près-Martel	5 33	14 22	17 15	Le Buisson. dép.	6 50	10 59	19	TOULOUSE. dép.	6	12 37	17 40
Veyrac	5 42	14 30	17 23	Sarlat.....	8 3	12	17 35	CAPDENAC. d.	1 24	6 54	10 24
Béaillé (arrêt)	5 47	14 35	17 28	Cazoules.....	8 45	12 39	19 15	FIGEAC.....	1 57	7 9	10 35
Puybrun.....	5 59	14 44	17 37	Souillac.....	7 51	10 55	13 32	Le Pournel.....	2 47	7 39	11 23
Bretenoux-Biars.....	6 14	14 59	17 53	Le Pigeon.....	8 6	11 20	13 48	Assier.....	2 47	7 39	11 35
Port-de-Gagnac.....	6 22	15 7	18 1	Baladou. Arrêt.	8 11	11 27	13 53	Flaujac (halte).....	3 19	8 4	11 44
Laval-de-Cère.....	6 34	15 17	18 11	Martel.....	8 20	11 56	14 2	Gramat.....	3 19	8 4	11 59
Lamativie.....	6 57	15 38	18 38	St-Denis-p.-M. ar.	8 31	12 9	14 12	Rocamadour.....	3 34	8 17	12 9
Siran (arrêt).....	7 14	15 55	18 53					Montvalent.....	4 7	8 22	12 33
La Roquebrou.....	7 33	16 12	19 11					St-Denis-p. (arr.)	4 21	8 43	12 33
AURILLAC. arrivée.	8 15	16 55	19 57					Martel (dép.)	4 57	8 53	12 39

Aurillac à St-Denis-près-Martel				St-Denis-près-Martel au Buisson				Paris à Brive, Capdenac et Toulouse			
AURILLAC. départ.	5 39	9 54	17 14	St-Denis-p.-M. d.	6 15	9 11	12 41	PARIS (Orsay) d.	19 25	21 22	5 7
La Roquebrou.....	6 24	10 35	17 58	Martel.....	6 30	9 26	12 56	Brive.....	4 5	8 7	12 36
Siran (arrêt).....	6 38	10 47	18 12	Baladou. Arrêt.	6 37	9 33	13 2	Turenne.....	4 29	8 32	13 3
Lamativie.....	6 58	11 5	18 32	Le Pigeon.....	6 43	9 39	13 7	Quatre-Routes.....	4 38	8 43	13 15
Laval-de-Cère.....	7 18	11 21	18 51	Souillac.....	7 5	9 49	13 17	St-Denis-p. (arr.)	4 47	8 52	13 23
Port-de-Gagnac.....	7 27	11 29	19	Cazoules.....	7 16	13 43	20	Martel (dép.)	4 53	9 2	13 36
Bretenoux-Biars.....	7 42	11 40	19 17	Sarlat.....	5 6	8 1	14 30	Flaujac (halte).....	5 10	9 4	13 44
Puybrun.....	7 51	11 49	19 27	Le Buisson. ar.	5 59	15 24	18 10	Assier.....	5 17	10 14	14 50
Béaillé (arrêt).....	7 56	11 55	19 34					Le Pournel.....	6 23	10 48	15 31
Veyrac.....	8 8	12 2	19 43					FIGEAC.....	6 33	11 58	15 41
St-Denis-près-Martel	8 15	12 10	19 50					CAPDENAC (arr.)	6 48	11 30	16 8

De Sarlat à Gourdon				De Gourdon à Sarlat				De Cahors à Capdenac			
SARLAT.....	8 29	17 21		GOURDON.....	6	16 15		CAHORS.....	8 15	12 10	16 14
Carsac.....	8 40	17 32		Payrignac (arr.).....	6 9	16 23		Cabessut.....	8 24	12 21	16 25
Grojac.....	8 48	17 44		St-Cirq-Madelon.....	6 18	16 30		Arcambal.....	8 33	12 36	16 35
St-Cirq-Madelon.....	8 54	17 50		Grojac.....	6 29	16 35		Vers.....	8 41	12 49	16 43
Payrignac (arr.).....	9 2	17 58		Carsac.....	6 41	16 44		Saint-Géry.....	8 48	13 12	16 48
GOURDON.....	9 11	18 7		SARLAT.....	6 53	16 55		Conduché.....	8 59	13 42	17 19

De Capdenac à Cahors			
CAPDENAC.....	7 20	11 10	13 55
Lamadeline.....	7 32	11 25	19 7
Toirac.....	7 43	11 43	19 18
Montbrun.....	7 51	11 56	19 26
Cajarc.....	8 2	12 39	19 40
Calvignac.....	8 12	12 55	19 50
St-Martin-Labouval.....	8 19	13 19	19 57
Saint-Cirq-la-Popie.....	8 27	13 31	20 5
Conduché.....	8 33	13 56	20 11
Saint-Géry.....	8 47	14 26	20 24
Vers.....	8 52	14 43	20 29
Arcambal.....	9	15 28	20 37
Cabessut.....	9 10	15 43	20 48
CAHORS.....	9 18	15 53	20 56